

**NOMINATION DE MADAME  
STÉPHANE PALLEZ**

A la présidence du conseil  
d'administration du CNSMDP

Communiqué de presse  
Paris, le 7 septembre 2020

**Par décret du Président de la République, en date du 4 septembre 2020, Madame Stéphane Pallez est nommée à la présidence du conseil d'administration du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP).**

1/1

Présidente directrice générale de La Française des Jeux depuis novembre 2014, Stéphane Pallez a un parcours professionnel qui s'inscrit à la fois dans la fonction publique et au sein de grandes entreprises françaises. Sa carrière dans la haute fonction publique commence à la Direction générale du Trésor, puis dans les cabinets ministériels de Pierre Bérégovoy et de Michel Sapin entre 1991 et 1993, avant de devenir cheffe de service des Affaires européennes et internationales à partir de 2000. Elle rejoint France Telecom-Orange en 2004 comme Directrice financière déléguée, puis la CCR (Caisse centrale de réassurance) en 2011, dont elle est Présidente directrice générale jusqu'en 2014.

Grande amatrice d'arts et de musique, c'est tout naturellement que Stéphane Pallez souhaite s'engager aux côtés d'Emilie Delorme, directrice du CNSMDP et de ses équipes, afin de préparer et d'accompagner l'avenir du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Stéphane Pallez succède, après une présidence intérimaire assurée par Brigitte Lefèvre, à Sandra Lagumina, qui a su accompagner, avec énergie et engagement, les profondes transformations de l'établissement.

A propos du CNSMDP

*Créé en 1795, le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris est le premier établissement public français de transmission des arts musicaux et chorégraphiques. Ses nombreux partenariats internationaux et la renommée de ses professeurs et anciens élèves en font une référence internationale.*

*Le Conservatoire mène une politique ambitieuse de création, de recherche et d'ouverture aux publics, grâce à une riche programmation de concerts, spectacles de danse, conférences, cours et colloques, gratuits et ouverts à tous. Le Conservatoire trouve ainsi naturellement sa place dans l'archipel formé avec la Philharmonie de Paris et la Cité de la Musique, La Villette et le Centre national de la danse (CND), où création, interprétation, recherche et transmission se mêlent pour constituer un ensemble unique en Europe. L'établissement qui accueille près de 1 400 étudiants, fêtera les 30 ans de son installation sur le site de La Villette en décembre 2020.*

**Contact :**

Alexandre Pansard-Ricordeau

01 40 40 46 75

apansard-ricordeau@cnsmdp.fr